



MARIE

Lou Courcoussoun

Mairie de MARIE – Hôtel de Ville – 06420 MARIE - ☎ 04.93.02.03.73

n°5-DECEMBRE
2002

Editorial :

Durant le 2^{ème} semestre 2002, nous avons pu nous rassembler à l'occasion de diverses manifestations festives organisées par la Municipalité, le Comité des Fêtes, la Pétanque de Marie et la Société de Chasse. Ainsi, toutes et tous se sont efforcés d'agrémenter la vie des « Courcoussouns » qu'ils soient estivants ou résidents permanents de notre village.

Lors de chaque mois s'est déroulé une ou plusieurs activités festives.

Les objectifs espérés ont été largement dépassés dans ce domaine. Continuons à préserver cela, et faisons en sorte d'encourager par tous les moyens dont nous disposons, ces bénévoles qui sont à l'origine de toutes ces réussites.

De nombreuses autorités politiques, civiles et religieuses, dont notamment le Sénateur Maire de Nice, Président de la C.A.N.C.A, Maître **Jacques PEYRAT** et son épouse, sont venus nous témoigner leur amitié lors de la **fête patronale**. Vous avez tous pu apprécier le plaisir qu'ils ont éprouvé à venir partager l'authenticité de ce bon moment de convivialité, autour d'un cocktail dînatoire, préparé par Gisèle et Félix du « Relais de Roussillon ». Ils ont su mettre en valeur les spécialités de notre terroir, à la grande satisfaction de toutes les personnes présentes.

PISTE DE LA CLAMIA

A l'occasion des coupures pour travaux sur la route départementale 2205, vous avez pu constater l'intense trafic qui en a découlé et qui continue en partie car le site est magnifique et semble être très apprécié par les promeneurs.

Grâce aux travaux de réaménagement et d'entretien effectués à la charge du **Conseil Général**, cette piste est aujourd'hui de qualité et de bonne résistance. Elle a permis d'écouler le trafic de véhicules prioritaires et autres, pendant les coupures totales de la départementale 2205, sans rencontrer de problèmes particuliers.

Depuis sa création cette piste est classée communale, tout l'entretien revient à la charge de notre commune. Avec la nouvelle réglementation, aucune subvention ne peut plus être obtenue, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Notre budget communal ne permet donc plus à l'avenir d'assurer son entretien correctement.

En liaison et avec l'aide précieuse de notre **Conseiller Général**, de notre **Député**, et du **Conseil Général** dans son ensemble, nous étudions la possibilité d'un nouveau classement au niveau départemental.

Cette piste peut être un très bon outil de développement, elle nous mettra davantage en synergie avec les autres communes de ce pays touristique, participera au désenclavement et à une meilleure connaissance de **MARIE**.

Ce classement au niveau départemental aurait également pour effet de ne plus impacter notre budget communal, et d'avoir désormais une piste correctement entretenue.

Vous serez tenu informé de l'avancement de nos études en ce domaine, et des décisions qui seront prises à cet effet.

Le Maire.
René OTTO-BRUC

L 'Agenda de vos élus

28 MAI : Marie : Réunion de travail travaux (chemin des Traverses - SDEG et Entreprises diverses.)

8 JUIN : Marie : Conseil Municipal

9 JUIN : Marie : 1^{er} tour élections législatives

14 JUIN : Nice : Réunion (SICTIAM Sophia Antipolis)

16 JUIN : Marie : 2^{ème} tour élections législatives

19 JUIN : Nice : Réunion SDEG (Syndicat Départemental Electricité-Gaz)

20 JUIN : Marie : Réunion travail avec expert des Domaines (achat biens immobiliers au profit de la Commune).

21 JUIN : Sophia Antipolis : Réunion SICTIAM

22 JUIN : Marie : Eglise de Marie, chorale de St Blaise

28 JUIN : Marie : Réunion Commission de Sécurité - Foyer Communal

29 JUIN : Pont de Clans : Réunion du Conseil Communautaire (Compte Administratif 2001)

10 JUIL : Pont de Clans : Réunion Commission travaux (appels d'offres)

11 JUIL : Nice : Réunion de notre député de la 5^{ème} circonscription

Marie : Réunion de chantier, suite au dégât sur Parking de la Bollinette

12 JUIL : Marie : Visite de chantier avant travaux de goudronnage chemin des Traverses et parking (Ent. Damiani)

14 JUIL : Marie : Cérémonie au monument aux morts + apéritif d'honneur.

17 JUIL : Nice : Conseil Général - Réunion transport scolaire année scolaire 2001/ 2002.

20 JUIL : Bairols : Fête Patronale

21 JUIL : Saint Sauveur sur Tinée : Fête Patronale

30 JUIL : Villeuneuve-Loubet : Réunion commission consultative départementale de la protection civile de la sécurité et de l'accessibilité au sujet du foyer rural.

3 AOÛT : La Bolline : Fête Patronale

Roure : Fête Patronale

7 AOÛT : Mairie de Roure : Réunion Communauté de Communes - Contrat de montagne

10 AOÛT : Ilonse : Fête Patronale

Marie : Grand prix bouliste du Canton

15 AOÛT : Mollières : Fête Patronale

21 AOÛT : Marie : Réunion de la commission impôts

25 AOÛT : Saint Dalmas : Fête Patronale

31 AOÛT : Marie : Fête Patronale

19 SEPT : Nice : (Conseil Général) Réunion travail relatif à la RD2205

9 NOV : Marie : Réunion Conseil Municipal

11 NOV : Marie : Cérémonie monument aux morts et apéritif d'honneur

15 NOV : Nice : Préfecture - Réunion travaux RN202 et 202 bis

21 NOV : Valdeblore : Conférence sur le lycée professionnel des métiers de la montagne

23 NOV : Marie : Fête des châtaignes

30 NOV : Marie : Assemblée générale et soirée avec dîner « Pétanque de Marie »

(Suite agenda des élus)

7 DEC : Marie : Téléthon (loto après midi)

Accueil Pot St Barbe - Amicale des Sapeurs Pompiers de St Sauveur sur Tinée

11 DEC : Nice : Préfecture - Réunion modalités des recensements

12 DEC : Marie : Réunion de chantier - dépôt du Clôt (déchetterie)

14 DEC : Pont de Clans : Réunion Commission environnement

Réunion Commission écoles

15 DEC : Marie : Arbre de Noël - Spectacle avec magicien et goûter

16 DEC : Saint Laurent du Var : Réunion du Centre de gestion des personnels territoriaux

20 DEC : Pont de Clans : Conseil Communautaire

31 DEC : Marie : Réveillon de la St Sylvestre

HABITATIONS LEGERES DE LOISIRS : PRECISIONS SUR LA FISCALITE

Les habitations légères de loisirs sont passibles de la **Taxe Foncière sur les propriétés bâties** si elles reposent sur des fondations ou sur une assise en maçonnerie, telles qu'il soit impossible de les déplacer sans les démolir.

Pour la **Taxe d'habitation**, sont imposables les habitations légères de loisirs qui sont simplement posées sur le sol ou sur des supports de toute nature et qui ne disposent pas en permanence de moyens de mobilité.

Si l'habitation légère de loisirs est à la disposition d'une personne, c'est cette dernière qui est imposable à la taxe d'habitation.

Mais si l'habitation légère de loisirs fait l'objet d'occupation précaire et successive s'apparentant à un régime hôtelier, il faut distinguer selon que le gestionnaire des habitations est ou non imposable à la taxe professionnelle sur son activité de loueur.

- S'il est soumis à la taxe professionnelle, les habitations légères de loisirs ne sont pas passibles de la taxe d'habitation. Dans le cas contraire, le loueur supportera la taxe d'habitation.

Enfin, l'imposition à la taxe d'habitation des **habitations légères de loisirs** est indépendante de leur situation au regard de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

(Références : Réponse à Pierre Hérisson, Sénateur de Haute Savoie, J.O. questions écrites du Sénat du 5 septembre 2002 - page 1950)

Téléthon 2002 : MOBILISATION ET GENEROSITE

Marie est peut-être la plus petite commune du département à avoir participé au Téléthon mais sûrement pas la moins généreuse. Au constat, que la totalité des communes du canton organisaient une manifestation, Gérard Steppel a relevé le défi avec un loto le 7décembre. Dans un esprit d'intercommunalité, il s'est associé au centre de promesse de St Sauveur animé par Eliane Orgeas. Les résultats obtenus ont dépassé toutes les attentes avec **861 € collectés** à MARIE. Cette somme est constituée par 290 € de dons sous forme de chèques et de 571 € lors du loto organisé au foyer rural, trait d'union qui a réuni les Mariols mais aussi et c'est là, une grande satisfaction, de très nombreux amis Clansois et Blavets venus passer un moment de détente dans un esprit de générosité. On ne remerciera jamais assez les généreux donateurs sans lesquels rien ne serait possible : Société de Chasse, Pétanque de Marie, Comité des fêtes, Office de tourisme de Valdeblore, supermarché Casino, Conseil Général, CNP Assurances/Trésor Public, Société AES et Impact Créations.

Ces 861 € ont été remis au centre de St Sauveur qui de son coté a collecté **3772,53 €** (3416,38 € en 2001) et a félicité les Mariols pour ce record battu avec **4633,53 €** versés à l'A.F.M.

Merci à tous pour votre soutien et votre générosité. A l'an que ven.

Les brèves

- La tranche supplémentaire des travaux pour l'amélioration du dépôt du Clôt (ferrailles -batteries - huiles de vidange - objets encombrants) est en voie d'achèvement.
- Il est strictement interdit de déposer des pneumatiques, pots de peinture pleins ou vides, solvant, au dépôt du Clôt. Soyez vigilants en ce domaine. De même, les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs du local à ordures, et non pas dans les poubelles amovibles des parkings.
- Sur notre demande, le Conseil Général en liaison avec l'O.N.F. a effectué la réfection d'un important mur de soutènement, sur le chemin communal au quartier de Rouvès.
- Il a été constaté le vol d'une table bois avec bancs sur l'aire de pique-nique de la piste de la Clamia.
- Les travaux d'amélioration de la RD 58 (Route de Marie) sont en voie d'achèvement. Par ailleurs nous avons demandé à la D.D.E., à ce que le captage de la source «des Espissi» soit amélioré, afin de diminuer la formation de plaques de verglas durant l'hiver.
- Il est rappelé aux propriétaires qui n'ont pas encore installé de gouttières (au moins du côté rue) d'appliquer les dispositions réglementaires en vigueur dans notre commune. Il convient de remédier à cette situation qui devient gênante pour les habitants, et qui nous le font savoir avec insistance.
- Réveillon de la St Sylvestre à Marie le 31 décembre.
- Vœux de la Municipalité et galette des Rois au foyer le samedi 11 janvier 2003 à 16 heures.

La vie des associations

➤ **Assemblée Générale de la Pétanque de Marie :**

Les boulistes ont tenu leur A.G. le 30 novembre au foyer rural en présence d'une assistance nombreuse sous la présidence de Michel Parent. Après le quitus donné au compte rendu moral établi par la secrétaire Michèle Steppel et au rapport financier du trésorier Gérard Montandon, les membres ont procédé à l'élection du nouveau bureau : **Président d'honneur :** René Otto-Bruc, **Président :** Michel Parent, **Vice-Président :** Gérard Mallet, **Secrétaire :** Michèle Steppel, **Secrétaire adjoint :** Chantai Garsi, **Trésorier :** Gérard Montandon, **Membres du bureau :** Paul Philip, François Fuentes. Les paniers de Noël et cadeaux furent ensuite distribués à l'ensemble des sociétaires. Puis les 70 convives se retrouvèrent pour un banquet préparé par les cordons bleus du club et se délecter d'un délicieux gâteau au chocolat, nougatine et framboise aux formes généreuses d'une «Fanny» préparé par le pâtissier local Stéphane Devred. Comme de coutume, la soirée c'est terminée fort tard dans la nuit dans une chaude ambiance. A cette occasion, les boulistes ont également su faire preuve de leur solidarité et de leur générosité en organisant une tombola au profit du téléthon qui a rapporté 90 euros.

Paraula d'aqui

- A Calèna es lou pas d'una nièra, a jour de l'an, lou pas d'un can.
(A Noël c'est le pas d'une puce, au jour de l'an celui d'un chien).
- Calenos al juec, Pasquos al fuec. (Noël au jeu, Pâques au feu).
- San Silvestre c'en que noun si fa li reste (A la St Sylvestre ce qui n'est pas fait reste)

Per l'an que ven

*Vi auguren a toui Buon Calèna
e Bouana Annada !*

(Pour la nouvelle année, On vous souhaite à tous un Bon Noël et une Bonne Année !)

REDACTION : René OTTO-BRUC – Gérard STEPPEL

RESPONSABLE FABRICATION ET DIFFUSION : Mathilde ALVAREZ

MAIRIE DE MARIE 06420 MARIE – Tél. 04 93 02 03 73 – Fax . 04 93 02 01 34